

2D-DOC



Date de facture 06/07/2025
N° de facture 11951590730725

Remise à Zéro 05/08/2025
Fin d'engagement Date échue

N° de compte client 1.55459162
N° de ligne 06 80 20 22 10

M DULAC GUILLAUME
LIEU ROUTE DE MOULES
46310 UZECH

Bonjour, voici votre facture du 6 juillet 2025

	€ HT	€ TTC(*)
Montant prélevé le 18 juillet 2025		24,99
Vos services fournis par votre opérateur	20,82	24,99
Vos abonnements, forfaits et options	12,49	14,99
Vos communications (du 06/06 au 05/07)	0,00	0,00
Vos autres services et produits	8,33	10,00
Montant de la facture soumis à TVA	20,82	24,99
TVA 20,00 % payée sur les débits		4,17
Montant hors TVA soumis à une TVA à 20,00 %		20,82

(*) Les montants unitaires sont arrondis, leur somme peut différer du montant total.

Vous serez prélevé sur votre compte bancaire avec comme Référence Unique de Mandat (RUM) : BT1150G0U2U88



Utilisateur de la ligne	Numéro de la ligne	Annexe de la facture		
GUILLAUME DULAC	06 80 20 22 10	11951590730725		
		%TVA	€ HT	€ TTC(*)
Vos services fournis par votre opérateur			20,82	24,99
Vos abonnements, forfaits et options				14,99
Pour le mois à venir (du 06/07 au 05/08)				
•	Forfait Client 250Go 5G Avantages smartphone	20,00	41,66	49,99
•	Remise Forfait	20,00	-20,83	-25,00
•	Economie B.iG	20,00	-8,33	-10,00
•	Appels illim 120 destinations			inclus
Vos communications (du 06/06 au 05/07)				0,00
décomptées de vos forfaits				
•	03:04:34 dans le cadre de vos Appels illimités 24h/24			
•	30 unités dans le cadre de vos SMS/MMS illimités 24h/24			
•	15 Go 854 dans le cadre de votre Internet décompté de votre forfait principal			
Vos autres services et produits (du 06/06 au 05/07)				10,00
•	Frais de rejet de prélèvement (du 23/06 au 23/06)	20,00	8,33	10,00

(*) Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Total pour cette ligne24.99

(*)Les montants TTC sont arrondis, leur somme peut différer de celle reprise sur la facture.

Détail de votre facture du 6 juillet 2025

Vos services fournis par votre opérateur

Vos communications

décomptées de vos forfaits

Internet décompté de votre forfait principal 0,00

Rappel : 1ko = 1024 octets, 1Mo = 1024 ko

Date	Volume	Pays	Coût € TTC*
06/06	1 Go 002	France	0,000
07/06	530 Mo 472	France	0,000
08/06	766 Mo 819	France	0,000
09/06	820 Mo 391	France	0,000
10/06	262 Mo 825	France	0,000
11/06	369 Mo 764	France	0,000
12/06	468 Mo 195	France	0,000
13/06	793 Mo 259	France	0,000
14/06	946 Mo 841	France	0,000
15/06	613 Mo 878	France	0,000
16/06	1 Go 368	France	0,000
17/06	490 Mo 679	France	0,000
18/06	367 Mo 477	France	0,000
19/06	339 Mo 972	France	0,000
20/06	469 Mo 836	France	0,000
21/06	541 Mo 694	France	0,000
22/06	60 Mo 404	France	0,000
23/06	562 Mo 212	France	0,000
24/06	463 Mo 331	France	0,000
25/06	713 Mo 852	France	0,000
26/06	1008 Mo 641	France	0,000
27/06	415 Mo 203	France	0,000
28/06	729 Mo 220	France	0,000
29/06	85 Mo 690	France	0,000
30/06	173 Mo 355	France	0,000
01/07	695 Mo 753	France	0,000
02/07	181 Mo 491	France	0,000
03/07	891 Mo 464	France	0,000
04/07	125 Ko 518	France	0,000
05/07	44 Mo 738	France	0,000

Total de vos consommations 0,00

Tout est bien rangé dans cette facture

On récapitule ce qu'elle peut contenir ?

1 Vos services fournis par votre opérateur bien sûr

Vos abonnements, forfaits et options

C'est-à-dire votre forfait mensuel ainsi que ses options, remises déjà déduites.

Vos communications

Là, il s'agit uniquement des communications hors-forfait (ex. : appels vers ou depuis l'international, SMS, MMS et Internet mobile au-delà du forfait...).

Vos autres services et produits

Ici, on regroupe les frais ou achats ponctuels (recharges Internet mobile, vidéos à la demande, mise en service de ligne Bbox, frais de rejet de paiement ou de résiliation...).

Montant prélevé le 23 avril 2021		11,49
1	Vos services fournis par votre opérateur	0,00
	Vos abonnements, forfaits et options	0,00
	Vos communications (du 09/03 au 08/04)	0,00
	Vos autres services et produits	0,00
2	Vos services fournis par des tiers	0,00
	Vos services ponctuels	0,00
	Vos autres services de tiers (**)	3,49
3	Vos abonnements	3,49
	Mensualités de votre facilité de paiement pour votre équipement	8,00

1

Une facture détaillée avec les 10 chiffres des numéros de téléphone ?

Vous pouvez choisir l'option dans votre Espace Client et même demander vos précédentes factures avec un relevé à 10 chiffres.

2 Vos services de tiers

Les tiers, ce sont d'autres fournisseurs

Donc cela peut concerner des appels vers des numéros spéciaux ou courts, des appels ou SMS de vote ou de jeu TV, des achats de crédits de jeu, des services en ligne Internet+ et SMS+ (jeux, services de vidéo, sonneries, services de rencontre...).

Bon à savoir : toutes les coordonnées de ces fournisseurs de services sont sur le site surmafacture.fr

3 Des équipements à régler

Mensualité de votre facilité de paiement pour votre équipement

Ici, cela concerne un mobile acheté chez Bouygues Telecom et payé en plusieurs fois, en plus de votre forfait.

Avec l'app, maîtrisez vos dépenses

Sur l'appli Espace Client, vous pouvez, partout et tout le temps :

- Suivre votre consommation en temps réel,
- prévoir des alertes automatiques en cas de hors forfait sur les mobiles,
- bloquer un forfait pour éviter les dépassements de type numéros spéciaux, VOD, etc.,
- gérer vos achats ponctuels.

Pour télécharger l'appli Espace Client, il suffit de flasher ce code ci-dessous.



Votre Espace Client est aussi sur bouyguestelecom.fr, rubrique "Mon Compte".

Si vous avez encore des interrogations, on vous accompagne [ici](#)

Adresse : Bouygues Telecom - Service Client TSA 59013 - 60643 Chantilly Cedex

Par téléphone : Au 1064 du lundi au samedi de 8h à 20h. Depuis un mobile, appel gratuit puis mise en relation décomptée du forfait ou depuis un poste fixe, prix d'un appel local. Pour connaître l'ensemble de nos tarifs, rendez-vous sur bouyguestelecom.fr rubrique "Tarifs et conditions".

Il résulte des dispositions de l'article 256, I du CGI que le versement d'une somme d'un débiteur à son créancier ne peut être regardé comme la contrepartie d'une prestation de service entrant dans le champ de la TVA qu'à la condition qu'il existe un lien direct entre ce versement et une prestation individualisable.